

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distribution  
GENERALE

E/CN.12/249  
12 juin 1951  
FRANCAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE  
Quatrième session  
Mexico, D. F.  
Point 7 de l'ordre du jour

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE TRAVAUX  
ENTREPRIS EN COMMUN PAR LA CEPAL ET LA FAO

Résolution adoptée le 7 juin 1951

LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE,  
AYANT ETUDIE le rapport sur l'état d'avancement des travaux  
entrepris en commun par la Commission et l'Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation et l'agriculture,

CONSIDERANT combien il est important que la Commission et  
l'Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture cooperent dans tous les domaines ou les deux  
organisations on des tâches et des intérêts communs,

CONSIDERANT qu'il est indispensable d'utiliser au mieux les  
crédits et le personnel restreints dont on dispose,

PREND ACTE du Rapport sur l'état d'avancement des travaux,  
CONSTATE AVEC SATISFACTION l'accord qui existe entre le  
Secrétaire Exécutif de la Commission et le Directeur général de  
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture,

/SUGGERE  
E/CN.12/249

SUGGERE aux gouvernements des Etats membres qui ne l'ont pas encore fait, de répondre dès qu'il leur sera possible, au questionnaire relatif au crédit agricole dans leur pays, et

PRIE le Secrétaire exécutif, de s'entendre avec le Directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour convoquer dans un pays d'Amérique Centrale, sous les auspices des deux organismes et avec le concours des gouvernements intéressés, la réunion projetée des experts en matière de crédit agricole lorsqu'ils estimeront que les travaux préparatoire nécessaires auront été terminés.